

11^{ème} Rallye Régional de la Vallée de l'Ognon

05 et 06 novembre 2021

Règlement Particulier

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : vendredi 01 octobre 2021
Ouverture des engagements : vendredi 01 octobre 2021
Clôture des engagements : mardi 02 novembre 2021
Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 30 octobre 2021
Dates et heures des reconnaissances : Samedi 30/10 et vendredi 05/11 de 09h à 12h et de 14h à 18h
Vérifications des documents le vendredi 05 novembre 2021 de 13h00 à 19h00. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Vérifications des voitures le vendredi 05 novembre 2021 de 13h30 à 19h30 . Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Heure de mise en place du parc de départ le : 05 novembre 2021 à partir de 13h30
Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 05 novembre 2021 à 19h00. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Publication des équipages admis au départ le : 05 novembre 2021 à 21h30 . Lieu : Garage PIERRAT à Melisey ...
Publication des heures et ordres de départ le 05 novembre 2021 à 21h30. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Briefing des pilotes par écrit aux vérifications administratives
Départ du Parc fermé garage PIERRAT a MELISEY à 08H00 (1^{ère} VHC) et 08h20 (1^{ère} moderne)
Publication des résultats partiels le : 06 novembre 2021 15min après la fin de chaque section
Lieu : Parc Concurrents
Arrivée : Garage PIERRAT à Melisey
Vérification finale le : 06 novembre 2021. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Taux horaire de la main d'œuvre : 60.00 € TTC
Publication des résultats du rallye le .06 novembre 2021, 30min après le dernier arrivé au Parc Concurrents.
Remise des prix le.06 novembre 2021, 1h après l'arrivée du dernier concurrent.
Lieu :.Parc concurrents sur place du champ de foire à Melisey

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Roye Auto Sport organise le 05 et 06 novembre 2021 le 11^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche Comté qui a délivré le permis d'organiser n° en date du

Comité d'Organisation

Président : Mr CHARTON Francis
Membres : Bénévoles de l'Association Sportive Automobile Roye Auto Sport
Secrétariat du Rallye, Adresse : 12 bis route sous le mont de vannes 70270 ST Barthelemy
Téléphone 06 73 27 16 11 ou 06 80 41 22 52
Permanence du Rallye : Garage PIERRAT à MELISEY
Lieu, date, horaire : 06 Novembre de 06h00 à 21h00

Organisateur technique

Nom : Mr CHARTON Francis pour l'Association Sportive Automobile Roye Auto Sport
Adresse : 12 Bis Route sous le Mont Vannes
70270 SAINT BARTHELEMY

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège :	Denis DUROC 0420/2281
Commissaires sportifs :	Florence HIRN - 0411/25750
.....	Jean Pierre SIMON 0409/2746
Directeur de course :.....	Daniel BLANQUIN - 0303/1941
Directeur de Course Adjoint :	Mr Hubert BENOIT – 0411/3617
Directeur de course VHC	Gerard FINQUEL – 0405/ 1913
Directeur de Course ES 2-4Christophe OUDIN. -0326/236865
Adjoint Jean-Marc DELOY-0409/6830
Directeur de Course Suivi PC ES 1.3.5	Martial PEUGEOT - 0411/44386
Directeur de Course ES 1.3.5.....	Frédéric DELMOTTE-0421/154521
AdjointFrédéric DUMAS -0308/188349
Directeur de Course Suivi PC ES 2-4.....	..Jacques LEGAL
Médecin Chef :	Docteur Eliane BRETL
Commissaire Technique Responsable:	
Commissaires Techniques :	André LALLEMAND - 0411/55989
.....	Serge BULLIER 0421/19678
.....	Jean-Louis REVERCHON - 0421/6835
.....Denis DERCHE - 0314/33547
.....	Michel PETETIN- 0409/217737 ..
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Martine REVERCHON - 0409/14505
	Monique FRANCE – 0409/29181
.Chronométrage ES2 /	Sylvie FAIVRE 0421/11039 et Nancy GIETZDANNER
Chronométrage ES 1/	Françoise FRANCHI 0305/214894 et Gerard CARCHON 0305/211678
Chargés des relations avec la presse	Francis CHARTON 0421/26216
Voiture TricoloreFrançois NASAZZI - 0314/11062
Voiture BalaiClaude PETOT -0409/3614.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 11ème Rallye de la Vallée de L'Ognon compte pour

- La Coupe de France des Rallyes 2022 coefficient 2
- Le Challenge Bourgogne-Franche Comté 2021
- Le Challenge ASA Roye Auto Sport 2021

-

1.3P. VERIFICATIONS

Une confirmation d'engagement pourra être envoyée aux concurrents ayant indiqué une adresse de courriel valide et lisible sur leur bulletin d'engagement.

La liste des engagés comportant les heures de convocation sera mise en ligne à partir du 29 octobre 2021 sur le site de l'ASA Roye Auto Sport : <http://club.quomodo.com/asaras70> l'heure de convocation est l'heure limite à respecter.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye 11^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon, doit adresser à Mr CHARTON Aurélien – 9 rue des champs 70270 LA LANterne ET LES ARMONTs (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le vendredi 29 Octobre 2021

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum, pour les 3 rallyes

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 335.00 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 670.00 €
- Un membre de l'équipage ASA RAS : 320.00 €, deux membres de l'équipage ASA RAS : 290.00 €.
- Groupe de 5 engagements hors ASA RAS reçus dans la même enveloppe : 310.00 € par équipage.

Pour les engagements reçus avant le 15 /10 /2021 : 320.00€

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance autorisée sera indiquée sur le carnet d'itinéraire.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et facultative sera communiquée par un additif au règlement particulier

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 11^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon représente un parcours de 139.3 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,900 kms.

Les épreuves spéciales sont : ES 1.3.5 « Le mont de BEAU » 6,4kms et ES 2.4 « Les 5 communes » 10,1kms

L'itinéraire et le timing horaire figurent dans l'annexe "itinéraire".

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Des prix en espèces récompenseront les concurrents aux classements Scratch et Classe.

1) Espèces

	1er	2ème	3ème	4ème	Conditions
Scratch	300.00 €	200.00 €	100.00 €		Sans
Classe	150.00 €				1 à 5 partants et 2 mini
Classe	200.00 €	100.00 €			6 à 9 partants
Classe	230.00 €	125.00 €	60.00 €		10 à 16 partants
Classe	250.00 €	150.00 €	75.00 €	50 €	19 et + partants
Féminine	100.00 €			plus de 5 partantes sinon 50€	

2) Coupes Scratch : 1 coupe aux 3 premiers et au 1^{er} équipage féminin.

Groupe : 1 Coupe aux 1ers de chaque groupe

Classe : 1 coupe par tranche de 6 partants

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N et FN confondus, A et FA confondus, Groupe F2000, Groupe GT et Groupe R confondus.

Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

La remise des prix se déroulera le : samedi 06 novembre 2021, 1 heure après la publication des résultats officiels : Parc regroupement à Melisey , 1 h00 après l'arrivée du dernier concurrent du rallye Moderne.